

Image not found or type unknown



Sous-location à mon entreprise

Par **Comptacamille**, le **19/04/2022** à **11:33**

Bonjour,

J'ai créé récemment une EIRL au réel simplifié en activité commerciale. J'utilise une partie de mon logement comme bureau et petit espace de stockage et il me semblerait logique que l'entreprise prenne en charge une partie des frais (loyer, factures d'électricité, etc.).

J'aimerais donc savoir si je peux sous-louer une partie de mon logement à l'entreprise (je suis locataire) et si cela aurait un impact sur la CFE. Je comprends que cela aurait un impact sur mes revenus puisque j'aurais de ce fait des revenus fonciers.

Ou y a-t-il un autre moyen de prendre en compte ces charges ?

Merci par avance pour votre aide !